

# l'écho du Châtel

BULLETIN MUNICIPAL



## LE MOT DU MAIRE

FANNY LACROIX, MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Mes chers concitoyens,

Ce nouveau numéro de l'Echo du Chatel arrive dans votre boîte aux lettres au moment des fêtes de fin d'année. Il pourra vous accompagner pendant les vacances pour vous informer sur les nombreux projets menés par notre municipalité depuis 2020 : réhabilitation de l'ancienne école de garçons et de la place publique à Cordéac, rénovation de la chambre d'alpage et de l'abri pastoral de Bachilianne, ouverture de la cuisine centrale de la Marmottière, avancée de la carte communale.

Ce journal est aussi l'occasion de faire un point sur la situation de la salle des fêtes Pierre Arnaud qui malheureusement nous a tous surpris. Des défauts de structure m'ont obligée à fermer la salle au public car la charpente a été fortement déstabilisée par la dégradation des poutres porteuses du bâtiment. Les travaux seront importants. Avant de les engager, nous devons prendre le temps collectivement de nous accorder sur une vision d'avenir pour ce patrimoine structurant de Châtel-en-Trièves. Nous consacrerons toute une journée, le samedi 15 février, pour discuter ensemble de ce que nous voulons demain.

Vous pourrez lire aussi dans ce numéro toute l'énergie de nos associations qui ont su agrémenter notre été et qui mettent cœur à l'ouvrage pour faire de notre commune un village où il fait bon vivre.

Encore cette année, les festivités de fin d'année ont été une réussite avec le traditionnel marché de Noël, l'organisation du repas pour les plus de 65 ans, ainsi que le spectacle des enfants et les projections de Ciné Châtel. Grand merci à tous les bénévoles, élus, agents de la commune qui ont participé à l'organisation de ces événements ainsi qu'à la décoration de nos espaces publics.

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous ! et RDV pour les vœux de l'équipe municipale le samedi 18 janvier à 18h30, à la salle socioculturelle.

*Votre Maire,  
Fanny Lacroix*

- 02 EN DIRECT DE LA MAIRIE
- 06 VIE LOCALE
- 09 EN DIRECT DES SERVICES TECHNIQUES
- 10 LE COIN DES ASSOCIATIONS
- 11 INFORMATIONS PRATIQUES



# LES PROJETS COMMUNAUX AVANCENT !

## Le centre bourg de Cordéac : construire ensemble notre place publique !



Le chantier sur l'ancienne école de garçons a démarré fin septembre avec le désamiantage et se poursuit depuis fin octobre par la démolition intérieure (cloisons, doublages, faux plafonds) et la création d'ouvertures intérieures pour faciliter la circulation entre les différentes pièces.

Les murs sont maintenant à nu ce qui permet de confirmer les dimensions et de préparer les commandes des menuiseries qui seront posées en février. La toiture sera refaite en janvier et février. Le bâtiment sera donc

hors d'eau et hors d'air fin février pour permettre ensuite les travaux intérieurs (isolation, enduits, cloisons, sols) et les parties techniques plomberie et électricité. Le chantier devra se terminer cet été.

En ce qui concerne l'approche environnementale, le bâtiment est isolé en combles avec des bottes de pailles, pour les murs par l'intérieur en panneaux de paille enduits de terre qui seront réalisés en chantier école en mars et en mai pour les finitions. Les sols sont isolés sous dalles habillées de parquets en chêne sur chant et les plafonds en tasseaux de bois. Le principe est de travailler sur des revêtements peu effusifs pour donner un sentiment de confort. Le mobilier est en bois et partiellement en réemploi de l'ancien escalier en chêne. Les pièces humides et coin bar-cuisine sont en carreaux de céramique.

Entre niveaux, le plancher bois est conservé mais renforcé par un système mixte bois/béton travaillant.

Le chauffage/rafraîchissement est assuré par une pompe à chaleur sur corbeilles géothermiques enterrées et diffusion par ventilo convecteurs pour leur réactivité.

La Cantine se fera dans la salle centrale du niveau bas avec une extension possible dans le préau actuel qui sera fermé, un petit comptoir fait le lien entre les deux pièces qui peuvent être réunies ou séparées. Une antenne mairie avec un accès indépendant permet d'offrir un service public aux habitants du village de Cordéac. L'accès à l'étage est rendu possible à tous par un escalier et un élévateur. Une grande pièce occupe l'espace principal dévolu aussi bien aux activités périscolaires qu'aux associations.

La polyvalence est pensée aussi bien dans les accès indépendants des pièces (cantine, salle associative, antenne mairie et étage), que dans la destination des salles, qui sont toutes « encadrées » de rangements sur mesure pour chaque usage afin que chacun se sente chez soi.

## La Marmottière : un projet collectif ambitieux pour un futur souhaitable !

La réouverture de notre centre de vacances de La Marmottière est un projet qui tient à cœur aux habitants de Châtel-en-Trièves.

Face à la complexité des enjeux de ce projet, la commune a souhaité s'appuyer sur l'expertise de l'association IDDJ (Isère Drôme Destinations Juniors) qui fédère les principaux centres de vacances de l'Isère et de la Drôme et accompagne désormais ses adhérents dans leurs projets structurants.

Fort d'un conseil d'administration composé de professionnels expérimentés et de deux salariés, l'association nous assure un accompagnement sur mesure pour trouver des partenaires financiers, réaliser les travaux nécessaires et établir le futur modèle économique de gestion du site.

Grâce à leurs retours d'expérience, nous prenons les meilleures décisions pour garantir la réussite de ce projet et offrir aux enfants un cadre idéal pour des séjours collectifs de qualité, scolaires et pendant les vacances !

Le conseil municipal se donne l'année 2025 pour finaliser les études avant d'engager des travaux sur le site courant 2026.

La réouverture de La Marmottière est un projet d'avenir qui permettra de renforcer le tissu économique et social de notre commune, de promouvoir un tourisme éducatif et durable et de transmettre aux générations futures les valeurs de l'éducation populaire !



La cuisine centrale est ouverte !

*Bienvenue à Nadège  
et Frédéric !*



Depuis le mois de septembre, la cuisine centrale de la Marmottière fonctionne à nouveau !

Nadège Eymery et Frédéric Roux en ont pris les commandes avec leur société GREEN WITCH, Nadège en cuisine et en livraison, et Frédéric en livraison et à la logistique. Tous deux natifs de la Matheysine, ils sont arrivés à Châtel-en-Trièves après des parcours professionnels variés.



*Frédéric : « J'ai été technicien de maintenance dans la mécanique, le froid, l'électricité, l'électronique, l'industrie environnementale et le traitement des eaux pendant une douzaine d'années. Puis j'ai été technicien environnement au CEA (Centre d'Energie Atomique) de Paris pendant 4 ans. Les 5 années suivantes, j'ai été à mon compte dans la désinfection de blocs opératoires, de salles blanches et de laboratoires, dont le Groupe Hospitalier de Grenoble. Ensuite j'ai été directeur technique d'une filiale spécialisée dans le transport. En plus de tout ça, j'ai été pompier bénévole une quinzaine d'années. C'est en 2022 qu'on a débuté notre projet de portage de repas à domicile. »*

*Nadège : « J'ai fait beaucoup de choses, mais toujours en lien avec la cuisine, car je suis une passionnée depuis toute petite grâce à ma grand-mère ! Quand je tenais des chambres et tables d'hôte, je faisais également de la transformation de produits agricoles et je cuisinais pour une cantine scolaire du Beaumont. Puis je suis restée 5 ans à l'EHPAD de Corps, en étant chef cuistot à la fin. J'ai aussi travaillé dans un ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail) sur Grenoble, où j'étais monitrice d'atelier cuisine en dessert ! J'ai aussi été traiteur orientée en bio et local sur l'agglomération, et j'ai passé mon bac pro cuisine. En 2022, on s'est effectivement lancé dans le portage de repas à domicile : on a pu trouver un local au magasin bio La Belle Verte à Susville, mais ils ne voulaient s'orienter principalement que vers de la restauration. On a donc laissé tomber le portage, et avec le changement de mode de consommation alimentaire, la baisse de la fréquentation des lieux et la récession économique, on a constaté une augmentation des plats à emporter. Tout cela ne nous convenait plus donc on s'est recentré sur notre idée première de portage de repas. Ce fut une rencontre des volontés que d'arriver à Châtel-en-Trièves, car le local de La Belle Verte n'était pas adapté pour faire du portage de repas, et la commune de Châtel-en-Trièves cherchait quelqu'un pour s'occuper de sa cantine scolaire !*

*Actuellement, je cuisine environ 100 repas par jour : pour la cantine de l'école à Cordéac, pour une structure à Grenoble (50 repas 7 jours sur 7... !) et le reste en portage de repas en Matheysine. On fait du service à la personne et du service de restauration en même temps, mais l'humain prime pour les personnes âgées, on est créateur de lien social. »*

*Frédéric : « On est une petite structure, puisque nous sommes 6, mais on est tous polyvalents. Il faut beaucoup de rigueur mais beaucoup de souplesse également. On a besoin de personnel supplémentaire, qui soit compétent, stable et solide, car on souhaiterait viser les hébergeurs touristiques (qui n'ont pas le temps ou l'envie de cuisiner pour leurs locataires) et on souhaiterait mettre en place un point de vente au niveau du Parc Résidentiel de Loisirs qui pourrait servir aux habitants aussi. On réfléchit à la création d'un site internet. »*

*Nadège : « En ce qui concerne l'approvisionnement, je privilégie évidemment le local ! Par exemple les œufs viennent du Serre Izard, les fromages de chèvre du GAEC Chabuel, le pain vient des Rives à Saint-Jean d'Hérans, les légumes viennent du Beaumont et de Corps. Pour la viande, c'est plus compliqué car il faut beaucoup de quantité d'une même pièce. Ce qui est compliqué, c'est aussi la récupération du pain et des légumes, car c'est nous qui allons les chercher, c'est très énergivore. L'idéal, ce serait de fluidifier la rencontre entre acheteur et vendeur, et ça aiderait les autres producteurs et leurs acheteurs ! »*

**Et pourquoi ce nom, Green Witch (la sorcière verte, en anglais) ?**

*Nadège : « Parce que ça m'évoque les plantes sauvages, les épices et l'alchimie ! La cuisine, c'est comme la sorcellerie : c'est tout ce qu'on ajoute dans son chaudron, pour donner du goût et du plaisir ! D'où cette citation de Colette, que j'ai reprise à mon compte : "Si vous n'êtes pas capable d'un peu de sorcellerie, ce n'est pas la peine de vous mêler de cuisine." »*

## Le chalet de Bachilianne bientôt en chantier !

Après presque une année de concertation et d'études, le calendrier pour l'aménagement du refuge et la rénovation de l'abri pastoral de Bachilianne se précise : publication des appels d'offre en décembre 2024, choix des entreprises début 2025, pour un démarrage des travaux au printemps. Ces travaux débiteront par l'abri pastoral, afin qu'il soit livré aux bergers au début de l'été prochain, et se poursuivront sur le refuge jusqu'à l'automne. Ils se dérouleront ainsi sur la seule saison 2025.

Le refuge disposera d'une capacité de 13 couchages réservables pour le Tour de l'Obiou, auxquels s'ajouteront 4 couchages supplémentaires pour les habitants, les amis des bergers ou les visiteurs égarés... En dehors des périodes gardées (juin-septembre), ces 4 couchages assureront en effet la fonction de refuge, au sens propre du terme, accessible en toute saison depuis l'extérieur du bâtiment.

Le projet tient compte des impacts du changement climatique et de l'intensification des périodes de sécheresse estivale, avec l'installation de toilettes sèches et une incitation à limiter les douches pour les randonneurs. Il permettra également la réfection des systèmes électriques et de production d'eau chaude sanitaire (panneaux solaires photovoltaïques et thermiques), et l'installation d'un assainissement conforme à la réglementation par filtre planté (phytoépuration) afin de préserver les milieux naturels. Le refuge occupant la totalité de l'ancienne bergerie, des travaux seront également réalisés dans l'abri pastoral afin de maintenir sa capacité d'accueil (2 chambres), de créer une nouvelle salle d'eau, des toilettes sèches, un nouvel espace de stockage, et d'améliorer l'isolation thermique pour le confort des bergers.



## Un nouveau devenir pour la salle Pierre Arnaud : venez contribuer !

Depuis le début du mandat, Fanny Lacroix et l'ensemble des membres du conseil municipal ont eu à cœur de mettre les habitants au centre de leurs prises de décisions.

Aujourd'hui, la commune de Châtel-en-Trièves doit faire face à un défaut de structure important de la salle Pierre Arnaud qui interdit désormais formellement son ouverture au public.

Cette salle située au cœur de Saint Sébastien est emblématique de la commune puisque de nombreux événements privés et communaux s'y sont déroulés.

Aussi, le conseil municipal a estimé important que l'ensemble des habitants soient associés à une réflexion générale sur les infrastructures nécessaires à la vie de village de Châtel-en-Trièves. C'est pourquoi, nous souhaitons proposer aux habitants de Châtel-en-Trièves de venir réfléchir tous ensemble à ces questions au travers d'un forum ouvert qui se déroulera un samedi au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Le forum ouvert est une méthode d'intelligence collective qui permet à chacun, autour d'une question commune définie en amont, d'exposer ses idées et d'en discuter en groupe. Chaque idée sera traitée sur un même pied d'égalité et pourra être discutée. Dès lors l'ensemble des discussions feront l'objet de comptes rendus qui permettront par la suite d'orienter les décisions prises par la commune lors de cette mandature ou de la suivante.

Ce forum ouvert sera facilité par Anouck et Marie-Laure du centre de formation lyonnais « Éléphant et intention », facilitatrices en intelligence collective, qui créeront les conditions de l'émergence d'idées et d'échanges bienveillants et profonds.

## Élaboration de la carte communale – État d'avancement

La commune a engagé une démarche d'élaboration d'une carte communale qui a démarré à l'automne 2023. Depuis près d'un an le conseil municipal travaille avec le bureau d'étude Atelier Chado et les services de DDT 38 (la carte communale n'étant opposable aux autorisations d'urbanisme qu'après approbation du document par la préfecture).

Une première réunion publique a eu lieu en mars 2024 afin de présenter les grands éléments du diagnostic territorial ainsi que le cadre réglementaire et les obligations donc l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (loi Climat et Résilience) que le conseil municipal doit respecter dans son projet de Carte Communale.

Courant septembre 2024, la commune a présenté son projet aux différentes personnes publiques qu'elle a associées à la

démarche d'élaboration : Scot, communauté de communes, chambre d'agriculture, DDT (présente à toutes les réunions de travail), CAUE, département, région...

Fin novembre 2024, le projet de carte communale a été présenté à la population en réunion publique.

### La carte communale comprend :

- Un rapport de présentation
- Un ou plusieurs documents graphiques qui délimitent les secteurs où les constructions sont autorisées et les secteurs où les constructions ne sont pas admises (sous réserves d'exceptions encadrées par le code de l'urbanisme)
- Les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol en annexe

**Le choix des terrains retenus dans l'enveloppe constructible de la carte communale a été guidé par :**

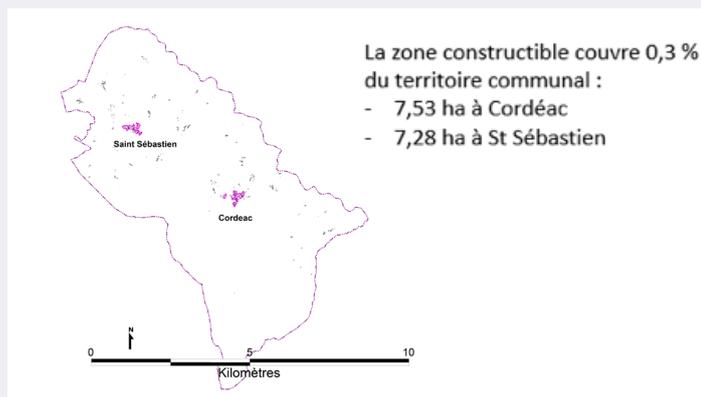
- La prise en compte de la loi Montagne / compatibilité avec les secteurs et limites d'urbanisation inscrits au SCOT.
- La non-exposition des terrains à des risques naturels forts.
- La présence des réseaux desservant ces parcelles (afin de ne pas engendrer de coût de desserte à supporter pour la collectivité lié à l'optimisation des réseaux et des équipements existants).
- La prise en compte des secteurs de protection environnementale : Zones Natura 2000, zones humides....

À l'issue de ce 1<sup>er</sup> repérage du tracé potentiel des zones constructibles de la carte communale, l'équipe municipale a dû revoir sa copie afin de rentrer dans le cadre de modération de la consommation d'espace fixée par la loi : Loi Alur, Loi Climat et Résilience (loi ZAN – Zéro artificialisation Nette).

**Lors de la 2<sup>e</sup> phase d'arbitrage, le conseil municipal a guidé ses choix selon :**

- Un principe de répartition équitable des surfaces constructibles entre les 2 communes d'origines ce qui en parallèle a abouti à recentrer les capacités de terrains à bâtir uniquement autour des 2 chefs-lieux afin de favoriser la proximité des équipements et lieux de vie communaux.
- Un enjeu de préservation des capacités de revalorisation et relance de l'activité touristique et de colonies de vacances de la Marmottière.
- Une volonté de privilégier la répartition de l'enveloppe foncière sur un maximum de propriétaires afin de lutter contre la rétention foncière tout en permettant de répondre à un maximum de projet d'installation de nouvelles familles. L'équipe municipale assume un choix fort de sortir les terrains communaux du Domaine de Talon ainsi que les parcelles communales voisines de l'aire de loisirs de Cordéac de l'enveloppe constructible de la carte communale (soit 1,06 ha de terrains communaux sorti du potentiel constructible / 2,77 ha si l'on compte le secteur des chalets touristiques de la Marmottière).

Le choix de retirer les parcelles communales des deux centres bourgs du constructible relève également de la préservation d'un lieu de rencontres, de rassemblements, d'évènements qui participe pleinement à la vie communale et au lien social. Le projet de carte communale ainsi retenu s'organise autour de 2 principaux secteurs où les constructions sont autorisées organisés autour des 2 chefs-lieux.



La zone constructible du projet de carte communale couvre 14,81 ha soit 0,31 % du territoire communal

La zone constructible du projet de carte communale couvre quasi uniquement du foncier déjà bâti et des sols déjà artificialisés au niveau des centres bourgs de St Sébastien et de Cordéac. **Les surfaces restant à bâtir au sein de l'enveloppe de la zone constructible présentent :**

- Une enveloppe de consommation d'espace Naturels Agricoles et Forestiers de 1,80 ha (soit 12 % de la surface constructible de la carte communale) et un potentiel de densification en espace déjà urbanisé de 0,80 ha.
- Une enveloppe d'artificialisation nouvelle des sols de 0,74 ha (soit 5 % de la surface constructible de la carte communale) et un potentiel de densification en espace déjà artificialisé de 1,86 ha.

Avant d'être approuvé le projet de carte communale, doit recueillir l'aval de différentes commissions et autorités : CDNPS (Commission départementale de la nature, des paysages et sites) / dérogation loi Montagne, CDPENAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestier) et avis de l'autorité environnementale (procédure évaluation environnementale au cas par cas).

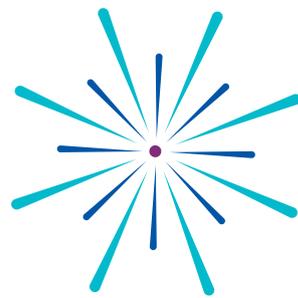
Cette phase d'avis s'échelonne sur 2 à 4 mois. Une fois cette phase d'avis préalable achevée le projet de carte communale fera l'objet d'une enquête publique prévue fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, début du 2<sup>e</sup> trimestre.

À l'issue de la phase d'enquête publique, le projet de carte communale éventuellement modifié pour tenir compte de l'avis du commissaire enquêteur sera approuvé par le conseil municipal.

Suite à l'approbation de la carte communale par le conseil municipal envisagé au début d'été 2025, l'autorité compétente de l'État (Préfecture) aura alors 2 mois pour l'approuver. Elle sera alors opposable aux futures autorisations d'urbanisme à l'automne 2025.



# UN ÉTÉ FORT DE CES ÉVÈNEMENTS



## C'était :

- ✦ **Le 11 juin : Lire au Parc** – Une belle initiative de la médiathèque (et d'Alexia) a permis à petits et grands de partager un moment de lecture et de découverte au parc de jeux de Cordéac.
- ✦ **Le 21 juin : Fête de la musique** au restaurant « Au Châtel ». Merci à Riad et Nathalie de nous avoir permis de danser jusqu'au bout de la nuit.
- ✦ **Le 22 juin : Commémoration - 80 ans de la Libération** - Un moment incroyable et plein d'émotions. Merci à Jean-Pierre Agresti pour ses recherches, et à M. Weisselberg pour son témoignage.
- ✦ **Les 29 et 30 juin : La Fête du cheval**, organisée par l'association Étalon Bastien, nous offre encore cette année un spectacle équestre de grande qualité.
- ✦ **Les 5 et 6 juillet : le Châtel'fest** – Malgré la météo, et des événements annexes, la bonne ambiance était au rendez-vous.
- ✦ **Les 26 juillet et 22 août : les projections en plein air de CinéChâtel** ont battu tous les records de fréquentation, avec près de 120 places vendues par séance. Cette année, l'association s'est enrichie de partenariats avec Le restaurant « au Châtel » et le centre de loisir Mixages. À refaire !
- ✦ **Les 26 et 27 juillet** : Déjà, la 7<sup>e</sup> édition du festival de **La Pulse à l'oreille** – Une édition 2024 réussie !
- ✦ **La 4<sup>e</sup> édition du festival des marionnettes « À 2 mains »** s'est déroulée les 10 et 11 août. La programmation riche et variée en techniques a permis à 1300 spectateurs de profiter des 14 spectacles programmés. L'ambiance familiale a offert à chacun la possibilité de profiter au maximum de ces moments festifs. Rendez-vous est pris pour la 5<sup>e</sup> édition : 9 et 10 août 2025 avec une programmation pleine de promesses !
- ✦ **Le 24 août** : la traditionnelle (et tant attendue) **fête du village du Comité des fêtes**. Sur une journée, cette année, un tournoi de pétanque, une tombola et un vide grenier, nous ont tous réunis.
- ✦ **Le 30 août : la balade musicale de Verdée**, en partenariat avec Pizza Bois, a permis à une dizaine de curieux de découvrir une vraie expérience de poésie et de détente, dans les hauts de Cordéac.
- ✦ **Le 16 septembre** pour la Journée du patrimoine : **l'exposition des Amis du musée en Trièves**, au temple de St Sébastien, est toujours un cadeau précieux.
- ✦ Tout au long de l'été, **Chatelvillage et ses Châtel Balades** :
  - 8 boucles proposées par des habitant.es sur divers hameaux de la commune. De belles rencontres, des moments d'échanges et partages étonnants.
  - **La Marche rose du 27 octobre** (argent reversé à Rose Altitude). Cette marche en soutien à la lutte contre le cancer du sein a rassemblé 14 personnes du village.



## UN GRAND **MERCI**

à vous les associations, à vous les bénévoles, à vous toutes et tous qui faites vivre et animez notre beau village.



## CORDÉAC 22 JUIN 2024 Commémoration - 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération

L'affluence était exceptionnelle ce 22 juin à l'occasion de l'inauguration de la stèle érigée en mémoire des habitants de la commune et des hommes du maquis de l'Obiou qui, par leur courage et leur abnégation, ont permis le sauvetage de plusieurs familles juives durant la période de l'occupation, de 1943 à fin août 1944. C'est grâce à des femmes et des hommes tels André GIRARD et ses compagnons de résistance à l'occupant nazi des villages de Pellafol et de Cordéac, des familles MARRY, ROYER-HOSTACHE, BONNET, et bien d'autres, de Chalanne, des Guyons et Fontane, de l'Echarenne, de Mens, durant plus d'une année, qui, sans désespérer de connaître un jour une issue heureuse à cette guerre qui a vu l'extermination de millions de juifs et le massacre de millions de civils et résistants, que les gens de chez nous- sans jamais faillir- ont assuré le gîte, le couvert, et la protection de ces familles et du groupe de résistants de la section « Yves Perrotin » rescapés du maquis de Treminis, cachés à la ferme des Roussins, au pied du vallon de Bachillianne.

Les délégations des associations d'Anciens combattants militaires et civils du département, du Souvenir Français section Matheysine Trièves Valbonnais, des Pionniers du Vercors Résistants de Vassieux et du Pas de l'Aiguille, Madame la députée Marie Noëlle BATTISTEL, Monsieur le sénateur Guillaume GONTARD, ont honoré de leur présence cette manifestation réunissant plus de 200 personnes. Nous avons écouté avec émotion le témoignage de Monsieur Jean-Pierre WEISSELBERG, qui avec ses parents- agents de liaison réfugiés en Isère dès 1942- est resté caché au village jusqu'à l'arrivée des troupes américaines à Cordéac le 27 août 1944.

Lors de son intervention, Madame Fanny LACROIX - maire de notre commune - a souligné l'importance du travail de mémoire et la valeur du message porté par les derniers acteurs encore vivants en cette année de commémoration des combats pour la libération de la France, qui rappelle cette période sombre traversée par notre pays. Et que soit perpétué inlassablement le souvenir des sacrifices de nos Anciens - combattants français et étrangers, civils anonymes - pour que notre Nation demeure souveraine dans le respect de la Liberté de chacun retrouvée.

À cette occasion, les enfants de l'école de Châtel-en-Trièves ont lu des textes et planté un chêne yeuse « Arbre de la laïcité », après avoir écouté le « Chant des Partisans » entonné par la chorale de l'Association « CHATEL s'amuse ».

## DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE



### La rentrée scolaire

Notre école des 3 Mottes accueille 21 élèves pour cette nouvelle année scolaire. L'effectif se répartit de la manière suivante : 2 CP, 8 CE1, 5 CE2, 1 CM1 et 5 CM2. À la sortie des vacances d'été, les enfants ont retrouvé, avec le sourire, les bancs de leur école et étaient pleins d'enthousiasme quand leur maîtresse, Fabienne Dinne, leur a présenté l'ensemble des projets pour l'année à venir (Cours Ensemble, ski ou course d'orientation, natation, école et cinéma, les Incorruptibles /concours de littérature), et leur proche départ en classe découverte.



### Une classe découverte à Musiflore !

Les élèves de notre école des 3 Mottes sont partis en classe découverte du 4 au 8 novembre dans la Drôme. Leur séjour s'est déroulé au sein du centre Musiflore à Crupies. Les enfants se sont essayés à la botanique dans un domaine de 48 hectares riche en espèces florales. Ils se sont aussi transformés en musiciens au travers d'activités d'écoute, l'utilisation de la voix (participation quotidienne à une chorale), manipulation d'instruments à percussion...

Les élèves ont bénéficié de repas fabriqués sur place. La cuisine variée et équilibrée qui leur a été proposée, a ravi leurs papilles et satisfait leur estomac !

Les enfants, ravis de leur séjour, sont prêts à repartir pour de nouvelles aventures.

## UNE COMMUNE AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE

### Les rencontres du mercredi

Comme les années précédentes, à raison d'un mercredi après-midi par mois, ont lieu des rencontres intergénérationnelles autour de thématiques variées, en partenariat avec des acteurs du territoire (restaurant Au Châtel, médiathèque de Mens, talents d'habitants) et se déroulant en des lieux différents.

Une navette est en service pour transporter les personnes à mobilité réduite sur le lieu des activités et le goûter est offert à l'ensemble des participants.

En ce début d'année scolaire, 4 rencontres ont déjà eu lieu :

- Mercredi 25 septembre à proximité de l'aire de jeux de Cordéac autour d'une **pétanque**
- Mercredi 16 octobre au restaurant Au Châtel : **jeux de société et jeux de cartes** étaient à disposition des participants
- Mercredi 20 novembre dans les locaux du périscolaire : les personnes présentes ont confectionné des **sablés de Noël** pour une vente, par les enfants, lors du marché de Noël à la salle socio-culturelle le 30 novembre
- Mercredi 11 décembre dans les locaux du périscolaire les enfants et adultes ont fabriqué des **fleurs en origami pour la décoration des tables** de nos anciens pour le repas de fin d'année à la salle socio-culturelle

*Pour le premier semestre 2025, à vos agendas, réservez vos dates !!*

*Les lieux et thématiques vous seront communiqués ultérieurement : surveillez les panneaux d'affichage. Vous espérant nombreux !*

MERCREDI 15 JANVIER  
-  
MERCREDI 12 FÉVRIER  
-  
MERCREDI 19 MARS  
-  
MERCREDI 9 AVRIL  
-  
MERCREDI 14 MAI  
-  
MERCREDI 11 JUIN



### Ouverture de la cantine

À compter du lundi 6 janvier 2025, la cantine municipale sera ouverte à tous !

La table des enfants vous sera donc ouverte pour un coût de 10,48 euros comprenant une entrée, un plat et un dessert confectionnés par l'entreprise GreenWitch qui travaille dans la cuisine centrale de la Marmottière.

Tant que la pause méridienne se déroule dans les locaux du périscolaire, le nombre de convives reste restreint. Nous disposons de 28 places à table. Nous pouvons donc accueillir au maximum 5 personnes extérieures par service. Ces contraintes spatiales seront oubliées dès que les travaux sur l'ancienne école de garçons seront terminés (objectif d'ouverture du lieu en novembre 2025).

*Pour vous inscrire, contactez Laure ou Catherine du service animation aux numéros :*

- Laure : 06 73 69 88 21
- Catherine : 06 42 31 44 93

*Ou à l'adresse mail : [service-animation@chatel-en-trieves.fr](mailto:service-animation@chatel-en-trieves.fr)*

*Les repas sont commandés le jeudi avant 10h pour la semaine suivante.*

### Une navette qui fonctionne !

Tous les samedis matin, le minibus de notre commune, conduit par un chauffeur de Pep's Trièves, emmène les habitants de Châtel-en-Trièves au marché de Mens et les ramène jusqu'à leur domicile.

Rappel des lieux et horaires de ramassage/dépose :



TRAJET	9h00	9h10	9h15	9h20	9h25	9h45
<b>ALLER</b>	Arrêt Gâchets	Abribus Cordéac	Abribus 4 Chemins	Abribus Saint-Sébastien	Masserange	Mens
<b>RETOUR</b>	Départ de Mens à 11h30 et dépose aux mêmes arrêts de ramassage ou à domicile pour les personnes âgées qui le souhaitent.					

### La veille sociale : au plus près des plus fragiles

Depuis 2020 et la pandémie de COVID 19, la Commune a mis en place un répertoire des personnes fragiles qui comprend les habitants en situation d'isolement ou qui rencontrent des problématiques dans leur vie du quotidien. Nos agents du service animation veillent sur elles en les appelant régulièrement et en leurs rendant visite afin de mieux répondre à leurs besoins.

### Nouvelle permanence « Aide à la réalisation des démarches administratives »

À compter de janvier 2025, une permanence physique et téléphonique « Aide à la réalisation des démarches administratives » sera mise en place **de 14h à 16h et ce à raison d'un mercredi par mois**, en alternance entre la mairie annexe de Cordéac et la mairie siège de Saint Sébastien. Cette permanence sera assurée par Laure HOSTACHE, responsable du service animation (06 73 69 88 21). Dans un monde où les démarches administratives se complexifient et nous prennent de plus en plus de temps, l'objectif de cette permanence est de se mettre au service de nos habitants pour que plus personne de notre commune ne soit dans l'incapacité de faire valoir ses droits.

#### Voici les premières dates :

MERCREDI 29 JANVIER 2025  
Mairie annexe de Cordéac

MERCREDI 19 FÉVRIER 2025  
Mairie siège

MERCREDI 26 MARS 2025  
Mairie annexe de Cordéac

MERCREDI 16 AVRIL 2025  
Mairie siège

MERCREDI 28 MAI 2025  
Mairie annexe de Cordéac

MERCREDI 25 JUIN 2025  
Mairie siège

## UN NOUVEAU RESPONSABLE pour le service technique

*Benoit Labadie a été engagé le 18 juillet 2016 par la Commune de Cordéac en tant qu'adjoint technique au service technique. Il a été ensuite mis en stage le 1<sup>er</sup> juin 2017 pour être titularisé le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Benoit a pris la décision de quitter son poste au 15 décembre 2024 pour de nouvelles aventures professionnelles. Nous garderons tous l'agréable souvenir de son implication toujours entière au service de sa commune et de ses habitants.*

### Portrait de Samuel Vial, nouveau responsable du service technique



Samuel Vial débute sa scolarité en fréquentant l'école primaire du village, dirigée à l'époque par l'institutrice Marie-France Viallat.

Il poursuit son parcours au collège de Mens, puis au lycée du Villaret, où il obtient un baccalauréat professionnel. Samuel accumule, par la suite, des expériences diverses. Il travaille d'abord en tant qu'agent de maintenance en usine pendant un an, quatre ans en tant que carreleur, puis, à 24 ans, il saisit l'opportunité de passer le concours permettant d'accéder à un poste d'agent d'Etat auprès de l'ancienne DDE (Direction départementale de l'équipement), devenue DIR (Direction interdépartementale des Routes). Il y travaillera jusqu'à ce jour, d'abord à Grenoble, sur les voies rapides urbaines, puis à Saint-Bonnet-en-Champsaur, avant d'être muté à la Mure.

En dehors de son travail, Samuel a de nombreuses activités. Il aime parcourir bois et forêts, montagnes et ruisseaux, descendre nager ou pêcher au Lac. Il pratique également la chasse, la cueillette des champignons et apprécie de se retrouver avec ses amis du village.

Samuel, bricoleur averti, prend plaisir à construire, rénover, réparer tout ce qui se présente.

En 2018, il s'installe définitivement dans la maison familiale où habite toujours sa maman, Fernande. Il y partage sa vie avec sa compagne Corinne et leurs trois enfants, dont le plus jeune reprend le flambeau en fréquentant à son tour l'école primaire de Cordéac, en classe de CP.

À 45 ans, Samuel prend ses fonctions de Responsable du service technique de la commune de Châtel-en-Trièves le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

PORTRAIT RÉALISÉ PAR FLORENCE BLANCHET, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA CITOYENNETÉ

# DES NOUVELLES DE CHÂTELVILLAGE

L'association Chatelvillage est une association de tissage de lien, assemblée d'idées, de besoins et d'énergies citoyennes pour « faire Village ensemble ». Elle est composée de toutes les forces vives du Village : vous les habitants, les associations, les acteurs économiques de la commune (commerçants, hébergeurs, agriculteurs, indépendants) et la municipalité (élus et agents communaux). ChatelVillage, créée en 2023, représente déjà une quarantaine de personnes qui se réunissent et réfléchissent pour porter des projets en communs.



Après la relance du café, les ateliers Bien-être, les Châtel Balades, la journée Chatelvilla'joie mais aussi les animations estivales, voici les 4 « bulles projets » retenues pour 2025-2026 :

## Sentier

La bulle

Dans cette bulle, un groupe composé d'habitants et d'associations met en commun leurs projets. L'idée sera de réaliser un livret de balades, animer les Chatel Balades, faire des chantiers d'entretien et de réouverture et témoigner de vos connaissances. Nous vous tiendrons au courant car nous aurons sûrement besoin de vous.

La bulle

## Chatelvilla'joie

Tu as envie de donner de la visibilité aux acteurs du village, alors intègre cette bulle. Nous pourrions envisager un forum des associations, une journée festive des habitants et/ou une découverte des acteurs économiques, faire une journée découverte de talents et réparer des vélos ou construire des meubles en palettes... mais encore ?

La bulle

## Microbiotus

Un projet de science participative autour de la santé des sols. Ce groupe d'une dizaine d'habitants et d'agriculteurs portera un projet expérimental de régénération des sols par vermicompostage. Cette bulle fera l'objet d'expositions, de transmission et d'actions de sensibilisation et de transmission du projet. Affaire à suivre sur les différents canaux de communication de la commune.

## "Maison pour tous ?"

La bulle

Dans l'ancienne école de garçons de Cordéac, cette maison sera, demain, le futur lieu de nos envies. Ça t'intrigue ? tu veux t'impliquer ? Lui donner un nom ? Trouver un fonctionnement ? Mais surtout organiser l'aménagement pour prévoir ton activité, ta réunion, ton match de cartes, ton coin détente bouquin, ton espace jeune... **Alors rejoins nous le 31 janvier à 18h30 !!**

**Et pour tou.tes :** Nous vous invitons dès aujourd'hui à nous transmettre des propositions de noms pour l'ancienne école de garçons. Date butoir de retour de votre proposition de nom : **le 21 février 2025 !**

## FUTUR NOM POUR L'ANCIENNE ÉCOLE DE GARÇONS

*Si tu n'as pas tout compris et que tu veux en connaître un peu plus sur le projet, appelle Lucie, la coordinatrice de ChatelVillage au 06.02.10.20.61, ou passe la voir en Mairie.*

(à découper et à déposer dans les boîtes aux lettres des mairies) ou sur [chatelvillage@chatel-en-trieves.fr](mailto:chatelvillage@chatel-en-trieves.fr)

## DES NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS



### La fusion des 2 comités des fêtes

Et oui, nous en avons entendu parler, et c'est chose faite ! Les 2 associations fusionnent et allient leurs forces, pour ne faire plus qu'un comité des fêtes celui de... Châtel-en-Trièves !

### La Commission fleurissement (et décoration de Noël)

Grâce au petit groupe d'habitantes bénévoles et à Valérie Dubois, agent technique de la commune, la place de la mairie de Saint-Sébastien est maintenant fleurie et agréablement colorée.

### La nouvelle maison d'accueil du Val d'Akor

Après plusieurs mois de travaux de rénovation, l'association des Restaurants du Cœur accueille ses résidents dans un espace tout neuf, équipé pour les personnes à mobilité réduite, d'un jardin pédagogique, d'une grande terrasse et d'un four à pain.

*Sur la commune, 20 associations proposent des activités culturelles et de loisirs, construisent des animations pour faire du lien social et dynamiser le village. Avec elles ce sont des dizaines de personnes bénévoles qui donnent de leur énergie pour le bien commun du village. Merci à leur contribution essentielle ! N'hésitez pas à les rejoindre pour prêter main forte.*

### Entretien des haies et arbres sur propriété privée

En tant que propriétaire ou locataire, les citoyens ont pour obligation de tailler leurs haies ou d'entretenir les arbres sur leur terrain.

La mairie a l'obligation de sécuriser les routes de la commune et doit donc s'assurer que la circulation sur la route ne soit pas gênée physiquement ou visuellement.

Elle a la possibilité de mettre en demeure tout propriétaire de mettre une haie en état. Cependant, la commune a opté pour une approche plus engageante et fait appel à des prestataires pour veiller à l'entretien de routes et donc de certaines haies. Ceci a un coût significatif que la commune accepte historiquement.

Néanmoins, il s'avère que de nombreux citoyens s'interrogent sur le choix des interventions et des zones faites par la commune chaque année. C'est un arbitrage et un roulement déterminés par l'élu en charge de la voirie, Hervé Labadie, dans sa qualité de Maire délégué-adjoint à la voirie et aux travaux, suivant l'enveloppe allouée par vote du Conseil municipal.

Les haies ont une valeur écologique et environnementale évidente qu'il faut continuer à promouvoir. Le choix des essences permet de limiter les contraintes de taille en optant pour des espèces locales peu envahissantes. Il ne s'agit pas ici de demander à tout le monde de bétonner sa propriété, mais de rappeler qu'une haie se taille et s'entretient.

Les arbres de plus de 45 ans ne doivent pas être retirés, mais il est important de veiller à ce que les branches abimées ou mortes soient retirées avant qu'elles ne créent des dommages ainsi que de les faire étêter dès que la hauteur dépasse les limites autorisées.

Les vents violents de cette saison estivale ont eu raison de plusieurs arbres, heureusement ne créant pas de blessés. Les agents techniques passent un temps considérable à dégager au plus vite les routes d'arbres tombés. Pour rendre service aux résidents bloqués et pour sécuriser la route, ils interviennent alors que systématiquement les arbres ont un propriétaire.

Ainsi, nous demandons à tous les habitants et propriétaires de faire le point et d'être vigilants pour que l'espace public reste sécurisé.

## Urbanisme

Vous avez des projets de construction ou des travaux à réaliser sur votre habitation ou sur des bâtiments existants, contacter le secrétariat de mairie qui vous guidera sur les démarches à suivre. Certains travaux que vous souhaitez entreprendre sur votre propriété ne peuvent pas se réaliser sans faire au préalable une demande de travaux en mairie, on parle alors d'autorisations de travaux.

Vous vous demandez pourquoi il est nécessaire de réaliser ces démarches administratives ? Parce que les autorisations d'urbanismes permettent aux communes de veiller au respect des règles établies, de vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme générales, les règles propres à votre commune et les obligations liées à la localisation de votre parcelle.

## ÉTAT CIVIL

### Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de nos habitants défunts :

- VIAL Claude le 4 janvier 2024
- TURC Monique le 11 mai 2024
- ROYER Martine le 29 juillet 2024
- ODDOS Christian le 15 octobre 2024
- ISAAC épouse ROUX DIT BUISSON Huguette le 3 décembre 2024

### Nous félicitons les jeunes mariés et pacsés :

- OSORIO GHIGLIOTTO Camila et MARCHAL Jérémie le 9 novembre 2024
- BERNET Eline et COLBRANT Loïk le 29 mai 2024

### Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux enfants :

- VIZZINI FAURE Alice née le 4 janvier 2024
- LOMBARD Wylliam né le 15 février 2024
- PETIT CLERC Taïmyr né le 8 mars 2024
- MAZZITELLI Orso né le 3 mai 2024
- DECOBECQ Rihan né le 4 septembre 2024

## NUMÉROS UTILES

Pompiers.....	<b>18</b>
Gendarmerie.....	<b>17</b>
SAMU.....	<b>15</b>
Mairie.....	04 76 34 92 79
Mairie annexe.....	04 76 34 16 45
Pharmacie de garde.....	3915
SIAD.....	04 76 34 67 83
ADMR.....	04 76 34 66 67

Conseil en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.....	08 10 15 33 33
Assistante sociale (M <sup>me</sup> Pietra).....	04 76 34 64 94
PMI (protection maternelle et infantile).....	04 76 34 64 94
Conseillère en économie sociale et familiale....	04 76 34 64 94
Communauté de communes.....	04 76 34 11 22

## ASTREINTES MAIRIE (problèmes techniques et de sécurité urgents)

Pour signaler ce type d'incident, un seul numéro d'appel : **04 76 34 83 04**

Laissez votre message. Vous serez rappelé par l'agent technique d'astreinte qui prendra en compte votre demande. Merci de respecter la procédure pour la bonne marche et l'efficacité.

## LES DATES À NOTER DANS L'AGENDA

Vœux  
de la municipalité

**SAMEDI 18 JANVIER À 18H30**  
à la salle socioculturelle de Cordéac

Forum ouvert sur le devenir  
de la salle Pierre Arnaud

**SAMEDI 15 FÉVRIER (toute la journée)**  
à la salle socioculturelle de Cordéac

l'écho du  
Châtel

BULLETIN MUNICIPAL N°13  
COMMUNE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES  
ISSN 2681-7802

Directrice de la publication : Fanny Lacroix.  
Impression : Mairie de Châtel-en-Trièves



MAIRIE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES - 04 76 34 92 79  
accueil@chatel-en-trieves.fr - www.chatel-en-trieves.fr